

Deux "Dacquois" en péninsule ibérique

Deux inscriptions récemment publiées permettent de retrouver deux Dacquois, assez loin de la capitale de leur *civitas*, *Aquae Tarbellicae* ; elles donnent la mesure du rayonnement de la ville, qui, certes, ne fut pas visitée par Auguste (1), mais qui a joué sans aucun doute un rôle éminent sur la grande voie de communication entre l'Aquitaine et l'Espagne citérienne.

**

Inscription de Tarragone

Le texte est resté inédit jusqu'au livre récent de G. Alföldy sur les *Inscriptions de Tarragone* (2).

Il s'agit d'une base de statue en calcaire gris, abîmée à gauche et en bas. Elle mesure 0,59 par 0,43 mètre. La hauteur des lettres varie entre 4,5/5 cm. La pierre est toujours encadrée aujourd'hui dans la façade d'une maison de la Calle de Mediona au numéro 22.

En voici le texte tel qu'il a été présenté pour la première fois et sa traduction :

[Se]xt(o) Pompeio/[S]edatino/[A]quensi ex/[P]rovincia/[A]quitanic(a)/[se]viro augus/tal[i], Apu/[leius]...

A Sextus Pompeius Sedatinus, originaire de *Aquae* dans la province d'Aquitaine, sevir augustal, Apuleius...

Voici quelques remarques de lecture : à la ligne 1, le O final est plus petit que les autres lettres ; à la ligne 6 la lecture est assurée tandis que celle de la ligne 7 est moins sûre.

Le champ épigraphique est encadré d'une double moulure selon l'habitude des ateliers de Tarragone (3), sous Marc-

(1) R. ETIENNE, Le voyage pyrénéen d'Auguste en 26-25 dans *AM*, LXIV, 1952, p. 5-14.

(2) G. ALFOLDY, *Die römischen Inschriften von Tarraco*, Berlin, 1975 (Madrider Forschungen, 10) (= *RIT*). Il s'agit de l'inscription 401, pl. LVIII, 2.

(3) *RIT* 291, pl. XLVIII, 2.

Aurèle, par exemple. En raison des mutilations, il est malaisé de rendre compte de la mise en page, correcte puisque les coupures respectent les syllabes, mais sans grande habileté. Par exemple, *ex* est sur la même ligne que *Aquensi* et est séparé de *provincia* qu'il commande. Le texte très lisible présente des espacements réguliers ; les lettres de type monumental carré sont régulières, encore que le O de la ligne 1 soit ovale, tandis que, à la ligne 2, il est parfaitement rond. Seule la gravure, un peu légère sur un calcaire dur, manque de fermeté et reste plate, encore que l'état de la pierre ne permette guère une appréciation parfaitement équitable de l'habileté du lapicide.

En rapprochant ce texte d'autres inscriptions de Tarragone (4) et en tenant compte aussi du petit O de la ligne 1, on peut accepter la date proposée par G. Alföldy, soit plutôt la deuxième moitié du II^e siècle que la première pour cette inscription qui entre dans la série des textes honorifiques de Tarragone, le support s'identifiant à l'un des nombreux piédestaux de statues. Cette conclusion chronologique est précieuse, car le texte lui-même ne l'éclaire d'aucune façon.

Il permet d'affirmer que nous avons bien affaire à un Dacquois et donc nous dépassons par cette certitude l'indécision de G. Alföldy (5).

En ne considérant qu'*Aquensis*, certes nous serions embarrassé, même en limitant l'enquête à l'Aquitaine, car plusieurs lieux sont désignés par le vocable *Aquae* : les *vicani Aquenses* de Bagnères-de-Bigorre, dépendant de la cité des Convènes (6) ; *Aquae* près de *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges), sans qu'on puisse parler de *Aquae Convenarum* (7) ; *Aquae Calidae* et *Aquae Onesiorum* aux localisations disputées (8).

(4) *RIT* 323 et 324, pl. LIV, 2 et 3.

(5) ad. *RIT* 401, p 216.

(6) *CIL XIII*, 389 ; voir aussi *CIL XIII* 254 et 8889.

(7) C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, VI, 369, n. 2 ; contra L. BONNARD, *La Gaule thermale*, Paris, 1908, p 78.

(8) R. LIZOP, *Histoire de deux cités gallo-romaines : les Convenae et les Consoranni* (Comminges et Couserans) (Bibl. mér., 2^e s., t. XXV) Toulouse-Paris, 1931, identifie la dernière à Bagnères-de-Luchon, p 26.

Pour sortir de l'embarras, il faut passer par Burdigala où ont émigré un *Aquensis* et un *civis Aquensis* (9). Dans ces inscriptions de la capitale de la province, pas besoin de mentionner que cet *Aquensis* et ce *civis Aquensis* sont de la *provincia Aquitanica* ; il ne peut y avoir ambiguïté, puisqu'ils appartiennent par leur origine à la même province : il s'agit de gens venus d'*Aquae Tarbellicae*, *Aquae Augustae*, *civitas Aquensium* (10), qui est la plus grande cité de la Novempopulanie (11). *Aquensis* se confond avec *civis Aquensis* et ne peut que désigner un homme originaire d'un chef-lieu de *civitas*, comme Burdigala offre des exemples pour Limoges (12), Trèves (13). Pour tout autre lieu, on mettrait *domo* comme pour un immigré venu de l'hispanique Bilbilis.

La précision *Aquensis ex provincia Aquitanica* permet d'écarter toute confusion avec la *civitas Aquensis* de Germanie Supérieure, c'est-à-dire Baden-Baden (14) et donc nous renforce dans la conviction que c'est bien Dax qui est désignée dans l'inscription de Tarragone, comme la petite patrie de Sex. Pompeius Sedatinus.

Peut-on maintenant préciser l'identité du personnage ? Portant les *tria nomina*, il est libre certes, mais portant un prénom et un nom bien répandus : celui de Sextus Pompeius, il est très vraisemblable qu'on a affaire à un affranchi d'origine indigène, affranchi d'un citoyen ayant les mêmes prénom et nom Sex. Pompeius, dont un ancêtre avait donc reçu la *civitas* d'un Sex. Pompée. L'origine indigène se cache derrière le surnom Sedatinus, connu par ce seul exemple et qui est un diminutif de Sedatus. Celui-ci se rencontre à Bordeaux (15) et à Autun (16), à Vernais (Cher) (17), à Saverne (18). Et surtout les enfants de *Sedati* connus portent des

(9) *CIL XIII* 608 et 609 ; voir R. ETIENNE, L'attraction des villes dans l'Aquitaine gallo-romaine, dans *L'urbanisation de l'Aquitaine* (Actes du XXVII^e Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Pau, 26-27 avril 1975) Pau, 1975, p 5-12.

(10) JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, VI, p 373, n. 4.

(11) JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, VI, p 373, n. 4 et 7.

(12) *CIL XIII* 576 = *ILS* 4606.

(13) *CIL XIII* 633, 634, 635.

(14) *CIL XIII* 6339, 9115, 9116 ; *civis Aquensis* : *CIL XIII* 6323. D'ailleurs dans la lacune de gauche, la ligne 3 pourrait commencer par [C.A] *quensi*, comme dans *CIL XIII* 609 et 635.

(15) *CIL XIII* 846.

(16) *CIL XIII* 2706.

(17) *ILTG* (Wuilleumier), n° 168.

(18) *ID.*, n° 449.

noms uniques indigènes : Rebrica, fils de Sedatus (19), Sitte, fille de Sedatus (20), Maddacatus, fils(?) de Sedatus (21).

Sa qualité d'affranchi se déduit aussi de sa fonction de *sevir augustalis*. On connaît les titulaires de cette dignité, particulièrement nombreux à Tarragone (22), port aux multiples activités tertiaires, sans que l'on puisse savoir quel rôle exact y jouait Sex.Pompeius Sedatinus. En tout cas, cet émigré a gagné l'estime de ces contemporains et a amassé assez d'argent pour entrer dans le collège religieux des *seviri augustales*, chargé d'honorer l'Empereur. Après qu'aient existé au I^{er} siècle des collèges distincts d'*augustales* et de *seviri*, on en est venu au cours du II^e siècle à un collège unique de *seviri augustales* (23). Devant le grand nombre de *divi* à servir et l'élargissement du culte impérial, ce nouveau collège a comporté plus de six membres. Il est chargé d'honorer les lares en même temps que les divinités augustes et les vertus impériales. Le *sevirat augustal* finit par constituer une semi-magistrature, dont les titulaires paient une *summa honoraria* et donnent des jeux (24). Ainsi, ils jouent un rôle social et politique non négligeable dans la cité et la religion impériale les relève de leurs incapacités juridiques.

Ainsi nous disposons d'un nouveau témoignage sur l'influence de ces *seviri augustaux* à qui l'on dédie sur le forum de Tarragone des statues, comme à des magistrats municipaux. Il est encore plus important pour l'histoire administrative de l'Aquitaine et pour la création officielle de la Novempopulanie.

En effet si un Dacquois, dans la seconde moitié du II^e siècle se dit relever de la Gaule aquitanique, c'est que sa *civitas* ne fait pas encore partie d'une entité administrative que l'on ne rencontre officiellement que dans les listes du

(19) CIL XIII 5551, Dijon.

(20) CIL XIII 5988, Strasbourg. Le milieu celtique éclaire donc l'identité de notre personnage. Il est bien évident, à feuilleter les *Indices des ILS* que des *Sedati* existent en Italie (CIL X 1233 = ILS 6124), en Afrique (ILS 2415), en Maurétanie Césarienne (CIL VIII 9642 = ILS 6881) ou en Dalmatie (CIL III 2808 = ILS 7157).

(21) CIL XIII 11587.

(22) R. ETIENNE, *Le culte impérial dans la péninsule ibérique d'Auguste à Dioclétien*, Paris, 1958, réimp. 1974 (BEFAR 191) (= ETIENNE, *Culte impérial*) p. 252-281 et la carte n° 16.

(23) Sur cette évolution, voir ETIENNE, *Culte impérial*, p. 273-276.

(24) ETIENNE, *Culte impérial*, p. 279-280.

IV^e siècle (25). Ne pourrait-on penser que les neuf peuples s'étaient détachés auparavant, dès le III^e siècle, si l'on date ainsi l'inscription d'Hasparren (26) ? C'était là l'opinion d'A. Grenier (27), à la différence de C. Jullian qui proposait le II^e siècle (28). La mention si vague de l'ambassade auprès d'un Empereur, *ad Augustum*, m'a invité à proposer, avec prudence, Domitien. Il faudrait surtout s'entendre sur le sens de la séparation des neuf peuples, qui fut le résultat le plus appréciable de cette mission d'un Dacquois, qui avait parcouru à Dax la carrière des honneurs. Il s'agirait d'une sorte d'autonomie administrative pour la levée des recrues et des impôts, ce qui entraîne *ipso facto* l'autonomie des peuples entre Garonne et Loire. Précisément, nous connaissons en 121 un procureur du cens, C. Iulius Cordus (29) qui dirige le recrutement chez les onze peuples d'Aquitaine, qui désigneraient ceux qui habitent au nord de la Garonne. En aucune façon, nous n'avons parlé d'une province de Novempopulanie au II^e siècle. Cette inscription de Tarragone nous apporte désormais la certitude de sa non-existence dans la seconde moitié de ce siècle.

Il resterait à connaître quelle route a emprunté Sex.Pompeius Sedatinus pour gagner Tarragone. *Aquae Tarbellicae* est au confluent de trois routes (30), deux « descendent » de Burdigala : l'une, par les étangs, traverse *Fines, Boii, Losa*, l'autre passe par *Salomagus* ; la troisième se dirige vers Eauze (*Elusa*). Pour entrer en Espagne citérieure, deux possibilités s'offraient donc au voyageur : de Dax vers Pampelune (*Pompaelo*), par Garris (*Carasa*), St-Jean-le-Vieux (*Imus Pyrenaeus*) et Roncevaux (*Summus Pyrenaeus*) et de Pampelune il était aisé de rejoindre Tarragone par Saragosse. Ou bien par Eauze, Auch, Toulouse, on pouvait gagner Narbonne et par la *Via Domitia*, atteindre la capitale de la Citérienne après avoir traversé Barcelone (31). On ne peut guère choisir entre ces deux solutions qui privilégiaient les passa-

(25) *Documents d'Aquitaine*, Toulouse, 1973, p. 39-40 (R. ETIENNE).

(26) CIL XIII 1412 = ILS 6961. *Documents d'Aquitaine*, Toulouse, 1973, p. 37-38 (R. ETIENNE).

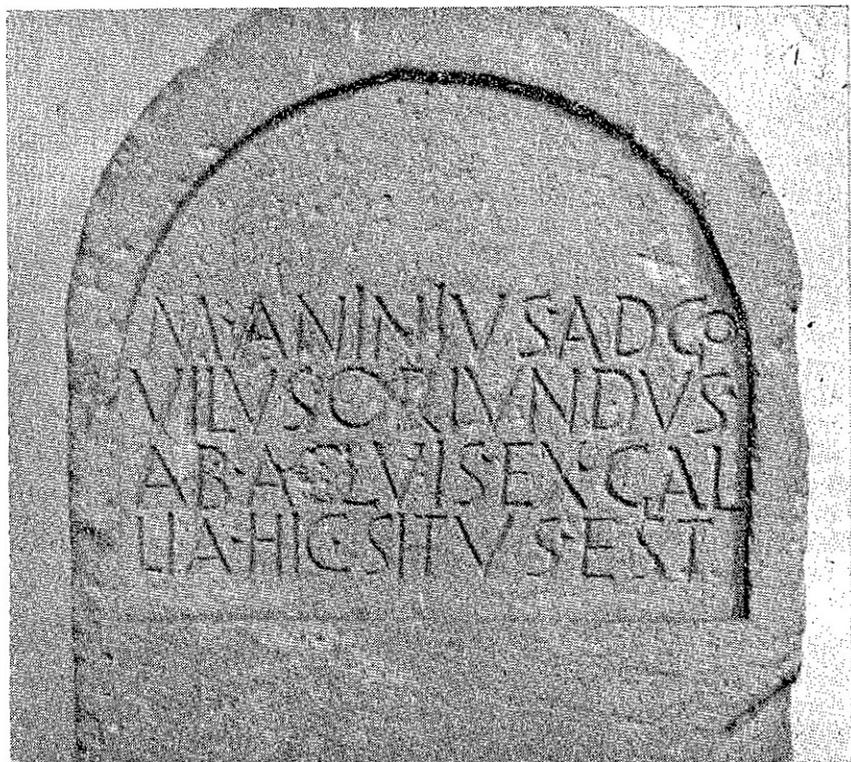
(27) A. GRENIER, *ESAR* III, p. 435.

(28) C. JULLIAN, dans *REA*, IV, 1902, p. 46.

(29) CIL XIII 1808 = ILS 1454 ; H.G. PFLAUM, *Les procureurs équestres*, I, p. 106 bis [135].

(30) *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, 1971, p. 77 et carte p. 97 (R. ETIENNE).

(31) Oserait-on revenir sur *Acucensi* de l'inscription CIL II 6153 = MARINER, 53, interprété un peu trop vite comme désignant un immigré venu d'*Aquincum*. Ne pourrait-on pas rétablir un *Aquensi* plus vraisemblable ?



Stèle de M. Aninius Adgovilus
(Ecija, prov. Séville)

ges transpyréniens les plus notables : on ne saurait les multiplier au travers d'une chaîne au demeurant assez imperméable.

..

Inscription d'Ecija

Le second texte (fig. 1), provenant de Salinas de las Torres, se trouve aujourd'hui au Musée archéologique paroissial d'Ecija (province de Séville) l'ancienne Astigi, capitale du *conventus astigitanus* de la province romaine de Bétique (32). Il est inscrit sur un cippe en grès au sommet arrondi. Hauteur : 1,42 m ; largeur : 0,52 ; profondeur : 0,295.

(32) F. Mayet et moi-même l'avons examiné et photographié au cours des missions épigraphiques du Centre Pierre Paris (ERA 522), exécutées en 1974 et 1975. La photographie publiée ici est due à la courtoisie du Musée d'Italica et à l'obligeance de son ancien directeur, J.-M. LUZON.

Le champ épigraphique en creux de 1,2 cm occupe le haut du cippe et est encadré de cette façon par un bandeau plat qui mesure : 0,375 de hauteur par 0,445 de largeur.

M. Aninius Adgo / vilus oriundus. / ab Aquis ex Gal / lia hic situs est.

M. Aninius Adgovilus, originaire d'Aquae en Gaule, repose ici. Hauteur des lettres (en cm) : l. 1 : 4,5 (les I mesurent 5,2 à 5,5, le O : 2,7) ; l. 2 : 4,7 ; l. 3 : 4,6 ; l. 4 : 4,5 ; espacements : l. 1 : 15 ; 2 et 3 : 0,6 ; 4 : 0,5 ; 5 : 2,9.

Catálogo arqueológico y artístico de la provincia de Sevilla, III, 1951, p 89, fig. 104 ; A. García y Bellido, *La Astigi (Ecija) romana*, dans *AEA*, XXV, 1952, 392-399, p 398 = *HAE* p 163 = *ILER*, 6324.

Variante : l. 3 : *ad Aquis* par inadvertance dans *HAEP* ; VIVES a bien transcrit *ab*.

La mise en page de ce texte est soignée. Elle présente quatre lignes sous forme d'un pavé rectangulaire ; seul un blanc final à droite, au bout de la quatrième ligne, fait tache dans une composition qui respecte les coupures syllabiques et se sert de points triangulaires pour séparer systématiquement les mots. Hauteurs de lettres et espacements interlinéaires sont de même calibre et le texte, un peu massif, reste parfaitement lisible. Les lettres, capitales carrées, sont gravées avec soin et détermination entre les lignes de guidage. La forme des C et des S nous conduit à proposer la première moitié du premier siècle, ce à quoi nous autorise l'emploi du nominatif pour désigner le défunt.

Au total, cette inscription nous fait connaître sur un monument soigneusement poli, qui entre dans une série bien représentée au Musée d'Ecija, un homme libre, originaire d'une ville nommée *Aquae*, mais cette fois, à la différence du texte précédent, aucun adjectif ne précise de quelle Gaule il s'agit.

Avec quelque imprudence, le regretté A. García y Bellido (33) a voulu reconnaître dans cette Gaule la Gaule Narbonnaise et faire de cette ville *Aquae Sextiae*, Aix-en-Provence, et voit dans M. Aninius Adgovilus un intermédiaire spécialisé dans l'exportation de l'huile de Bétique.

(33) GARCIA y BELLIDO, *Astigi romana*, p 398.

Il paraît aisé d'écarter cette identification ; en effet, quand il s'agit d'un émigré d'*Aquae Sextiae*, pour définir son origine, on précise bien qu'*Aquae Sextiae* est une colonie et qu'elle appartient à la *provincia Narbonensis*. A Ostie, L. Antonius Epitynchanus est dit : *sevir Aug (ustalis). in prov (incia) Narbonensi colonia Aquis Sextis* (34).

Gallia employée seule ne peut au contraire que désigner la Gaule chevelue. Un soldat de la VII^e Légion, Q. Canuleius Q.f. a été tué en Gaule, dans l'armée de César : il est dit *occeisus in Gallia* (35) et l'inscription date d'Octavien-Auguste. Un autre militaire, enterré en Byzacène par les soins pieux de son épouse, a trouvé la mort comme centurion : *obit in Gallia morte* (36), après avoir été *cornicularius* et *speculator* en Germanie. Quand, au IV^e siècle, ses deux nièces viennent rendre visite à Flavius Gemellus, *comes provinciae* de Macédoine, sans doute sous Constantin 1^{er}, elles viennent *ab ultima Gallia* (37). Donc, la ville dont est originaire M. Aninius Adgovilus est à rechercher en Gaule chevelue, ce qui paraît aller de soi quand on s'intéresse à son *cognomen*, qui, à première analyse, paraît celtique (38), encore que *Adgovilus* reste un *hapax* qu'ignorent donc tous les recueils d'onomastique.

Il est plus étonnant de constater, si l'on s'attache au gentilice Aninius, que les Aninii viennent probablement de Tarquinies et appartiennent à Pompéi à la première vague des colons syllaniens (39) et y ont fait souche. On trouve des Aninii dans bien d'autres villes d'Italie, si l'on consulte les seuls *indices* des *ILS*, et même à Lambèse.

Un M. Aninius, citoyen, a pu émigrer d'Italie vers la Gaule chevelue et avoir une *familia* d'esclaves indigènes. Un Adgovilus, affranchi par ses soins est devenu un M. Aninius Adgovilus. Pourquoi, comme pour l'inscription précédente, ne pas voir dans cette ville *Aquae*, la ville thermale la plus importante du premier siècle et faire d'*Aquae Tarbellicae* la patrie de M. Aninius Adgovilus ? Avouons cependant que l'in-

(34) *CIL* XIV 296 = *ILS* 1916.

(35) *CIL* X 3866 = *ILS* 2225 = *ILLRP*, 497.

(36) *CIL* VIII 12128 = *ILS* 2380.

(37) *CIL* III 14406 = *ILS* 8454, *PLRE*, p 388.

(38) Nous le rapprocherions de Adgonna Excingilli f(ilia) de *CIL* XII 3370.

(39) P. CASTREN, *Ordo populisque pompeianus*, dans *Polity and Society in roman Pompei*, Rome, 1975, p 134-135. L'un d'entre eux P. Aninius C.f. est même duumvir à l'époque syllanienne : *CIL* X 829 = *ILS* 5706 = *ILLRP* 648.

détermination de *Gallia* doit nous rendre encore plus prudent que pour l'inscription de Tarragone.

De toute façon, M. Aninius Adgovilus a fait souche ; nous connaissons en effet sur un cippe de même forme et avec une inscription de même facture (40) son fils, L. Aninius qui a laissé tomber tout surnom trahissant son origine. La mère, anonyme, enterre un fils et, accablée par le malheur (*kalamitosa*), lui fait graver l'inscription. Ce *kalamitosa* trahit la culture de l'officine d'Astigi. Cette expression rare (41) a été utilisée souvent par Cicéron et se retrouve dans une inscription du premier siècle à Rome (42) ; la mort du fils n'aurait-elle pas suivi de près la mort du père, expliquant ainsi encore mieux le *kalamitosa* ?

Nous ne saurons jamais ce qu'était venu faire M. Aninius Adgovilus à Astigi, création coloniale d'Auguste ; cette *colonia Augusta Firma* fondée après 27 av. J.-C. (43) aurait-elle reçu d'anciens soldats de César ? M. Aninius Adgovilus n'aurait pas manqué de faire état de cette qualité, s'il en avait été revêtu et surtout de ses campagnes. Il est en tout cas hasardeux d'en faire l'agent d'un commerce, certes florissant sur les rives du rio Genil (44). La gentilice perdura jusqu'au II^e siècle et une Aninia Patricia (45), qui n'indique même pas sa filiation, risque donc de véhiculer encore quelque peu de sang servile.

..

Si déjà le voyage vers Tarragone était long, pour Sex. Pompeius Sedatinus, quelle que soit la route empruntée, et si le prestige d'une grande capitale pouvait attirer un affranchi sans doute riche, que dire de l'aventure de ce Dacquois parti vers les terres brûlantes de la Bétique, en rêvant de quelque Eldorado ?

Robert ETIENNE

(40) *ILER* 3459.

(41) *ThLL* III, c. 121 ; le *Thesaurus* ne relève pas de *kalamitosa* écrit avec un K.

(42) *CIL* VI 12011 = *ILS* 8474.

(43) R. THOUVENOT, *Essai sur la province romaine de Bétique* (BEFAR 149), Paris, 1940, réimp. 1973, p 167, 168, 190, 200, 298. F. VITTINGHOF, *Römische Kolonisation und Bürgerrechtspolitik unter Caesar und Augustus*, Wiesbaden, 1952, p. 104. B. GALSTERER-KROLL, *Untersuchungen zu den Beinamen der Städte des Imperium Romanum*, dans *ES*, 9, 1972, p. 44-145, surtout p 96.

(44) STRAB, III, II, 1.

(45) *ILER*, 3135.

